



**ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR PAR LES PARENTS**  
Après sa lecture, les parents attestent avoir pris connaissance  
du règlement intérieur du restaurant scolaire.

NOM(s) des parents :  
Prénoms du/des enfant(s) :

A PIERRES, le

Signature :



**ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR PAR L'ENFANT**

Prénom / Nom : .....

Classe : .....

Afin que le service se passe au mieux, je m'engage à :

**Avant le repas :**

- J'attends que l'adulte responsable procède à l'appel dans la classe.
- Je vais aux toilettes et je me lave les mains.



**Pendant le repas :**

- Je goûte à tout et je mange sans jouer avec la nourriture.
- Je parle sans crier, je reste assis à ma place et je demande l'autorisation pour me déplacer.
- Je respecte le personnel de service et mes camarades.



**Pendant la récréation :**

- Je joue sans brutalité.
- Je respecte les consignes de sécurité données par le personnel.
- Je prends soin des jeux de l'école.



Je signe pour montrer que je suis d'accord :

**Attestation à retourner à la mairie, place Jean Moulin – 28130 PIERRES en même temps que le dossier d'inscription ET DERNIER DELAI LE 17 juillet 2026.**

**Au-delà de cette date, 10 € seront demandés pour gestion administrative des dossiers remis en retard.**